

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

JUILLET/AOÛT 2023

113

La Ville recrute P. 9

Rejoignez l'équipe d'animation



p. 17

DOSSIER

La jeunesse à Paray

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Enseignements artistiques : vive les vents et vive les perçus.
- La Ville recrute : rejoignez l'équipe d'animation.
- École Multisports saison 2023/2024 : un programme sportif pour les jeunes paraysiens.
- Nouvelle grille tarifaire municipale 2023/2024 : évolution des tarifs municipaux.
- Espace seniors Louis-Poizeaux : déménagement pendant les travaux.
- Démarches en ligne : la ville adhère à la dématérialisation.
- Sécurité : opération tranquillité vacances.
- Voisins citoyens : La ville a besoin de vous !

18 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux.
- T7 : un dispositif de proximité sur l'avancée des travaux.
- Gestion de l'eau : mutualisation des ressources et autonomie progressive.
- Propriétaires canins : règles strictes sur le port de la muselière pour certains chiens.
- Alerte canicule : protégeons-nous des fortes chaleurs.
- Moustiques tigres : les bons gestes.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



13

DOSSIER

La jeunesse à Paray'



17 Lumière sur...'

Gaëlle Godson Bernard : l'art d'enseigner.



25 Santé'

Violences : stop à l'abus, stop au silence.

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
JUILLET/AOÛT 2023 # 113

Tirage : 3900 exemplaires •
Éditeur : Mairie de Paray-Vieille-Poste • **Directeur de la publication** : Nathalie Lallier
• **Rédaction** : Nicolas Fradin, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger
• **Photographies** : Nicolas Fradin, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger
• **Création graphique** : emendo.fr
• **Mise en page** : Géraldine Rigo
• **Impression** : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
Renseignements : Service communication, Tél. : 0169 387983

Suivez-nous sur
[f](https://www.facebook.com/VilledeParayVieillePoste) [i](https://www.instagram.com/VilledeParayVieillePoste) [in](https://www.linkedin.com/company/VilledeParayVieillePoste) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Les années passent à une vitesse folle. Nos printemps d'adultes que nous sommes devenus s'éloignent inexorablement mais ce n'est pas une raison pour négliger la jeunesse d'aujourd'hui et oublier de lui faire une belle place.

La jeunesse est notre avenir, c'est demain qui vient et frappe à notre porte. Notre rôle, en tant que collectivité, est de lui donner les moyens de cultiver son esprit, d'alimenter sa réflexion, d'éclairer son chemin. À travers toutes nos actions pour la jeunesse, ludiques, scolaires, culturelles ou citoyennes, ce sont des valeurs que nous voulons transmettre comme le respect, le partage et la solidarité.

Comme vous le lirez dans ce magazine estival, c'est dans cet objectif que nous avons regroupé à l'Espace Éric-Tabarly tous les services autour de la jeunesse. Ainsi, nos jeunes bénéficient d'un lieu plus grand, plus adapté aux nombreux nouveaux adhérents et aux nouveaux

projets, avec une équipe encore étoffée. Tout ce qui se fait pour la jeunesse sans la jeunesse sera contre la jeunesse. Aussi, nous sommes très attentifs au participatif et à les inclure dans certaines décisions, comme la conception de voyages ou d'activités, afin de les rendre autonomes et de les responsabiliser tout en mettant à distance le consumérisme systématique.

Être à l'écoute doit se décliner pour tous. C'est dans cette même démarche, le COVID étant passé, que nous avons repris les rencontres de proximité de juin. Si elles ne déplacent jamais les foules, elles ont le mérite d'être organisées et de permettre des échanges directs et sans retenue entre les administrés et l'équipe municipale. Elles nous ont permis d'éclaircir la rumeur d'une construction de mosquée à Paray. Ce projet, à l'état embryonnaire, est bien à Athis-Mons et non à Paray. Et à ce jour aucun permis de construire n'a été déposé à Athis. Pour rappel, chaque

maire est souverain dans sa ville et non chez ses voisins. Mais, bien entendu, si ce projet devait se faire, comme tout autre projet, je resterais vigilante à ce que le cadre de vie, les codes de l'urbanisme et de l'environnement soient respectés.

Ont été abordés également lors de ces réunions des sujets d'actualité comme la réfection du groupe scolaire Paul-Bert, l'ouverture de la 4^e classe, fruit d'un long travail, les travaux du Tram T7, qui vont être fastidieux et qui vont amener plus de trafic dans la ville, mais de ces nuisances vécues aujourd'hui ne naîtront que des avantages pour demain.

Et demain, ce sera à notre jeunesse d'en profiter et ce sera à son tour de faire des choix et des arbitrages, forte des valeurs que nous lui aurons transmises.

Retour en images'



DIMANCHE 14 MAI
Vide-greniers

De nombreux exposants étaient réunis au stade Pierre-de-Coubertin pour le traditionnel vide-greniers organisé par la Ville.



VENDREDI 2 JUIN
Concert école Paul-Bert

Les élèves de l'école Paul-Bert ont offert un spectacle magique à leurs parents, sous la direction de l'intervenant artistique Léo Levasseur. Grâce à ses cours de chant inspirants, les jeunes artistes ont brillamment interprété leurs morceaux, laissant les parents émerveillés.



SAMEDIS 3 - 5 - 10 JUIN
Rencontres de proximité

Différentes rencontres citoyennes se sont déroulées avec succès. Nos élus ont eu l'opportunité d'échanger directement avec les Paraysiens sur des sujets portés sur des thématiques telles que le projet T7, la circulation, le projet de restructuration de l'école Paul-Bert...



VENDREDI 2 JUIN
Fête des voisins

La joie de se retrouver, le bonheur de partager, de rire et de célébrer ensemble étaient au rendez-vous dans les rues de Paray à l'occasion de la Fête des voisins. L'événement s'est déroulé aux quatre coins de la ville, réunissant les résidents, les voisins et les amis. Un beau moment qui a renforcé les liens de communauté et la convivialité paraysienne.



Retour en images'

MERCREDI 14 JUIN

Annonce des résultats du budget participatif 2023 !

Le 14 juin dernier a eu lieu la cérémonie des résultats du budget participatif afin de révéler les projets gagnants : parcours d'agility à la Vannes, des fruits pour les habitants, fresque École Victor-Hugo.

Merci à tous pour vos participations : dépôt de projet, votes, jury de recevabilité... Félicitations aux dépositaires des projets lauréats !



SAMEDI 10 JUIN

Spectacle de fin d'année des arts du cirque

Le cirque s'est installé le temps d'une soirée à Paray pour offrir un spectacle captivant avec un savant mélange d'humour et d'art. Nous adressons nos félicitations bien méritées à nos talentueux jeunes, artistes ainsi qu'à leur enseignant pour cette performance exceptionnelle.



SAMEDI 17 JUIN

Festi'Vertes font leur cinéma

L'ambiance était bel et bien présente au parc Gaston-Jankiewicz pour les Festi'verts organisées par la Ville. Les Paraysiens ont pu profiter des diverses animations par les services municipaux, par cette magnifique journée. Un moment inoubliable prolongé en chansons avec la Fête de la musique.



DIMANCHE 18 JUIN

Commémoration de l'Appel du 18 juin

Madame le Maire, les élus et associations d'anciens combattants se sont retrouvés aux côtés des Paraysiens, autour de la stèle du Général de Gaulle, pour commémorer le 83^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

DU 11 AU 15 JUIN

Voyage inoubliable des seniors à l'Armada

Ils étaient 31 Paraysiens pour saluer les bateaux de la grande parade de l'Armada, accompagnés par Françoise Doddi-Pouyet, Maire-adjointe chargée des seniors. À Forges-les-Eaux, ils ont découvert les trésors de la Normandie : ferme-brasserie, fromagerie, ferme cidricole, ferme-musée de Bray, Dieppe et sa locomotive, ainsi que la magnifique ville de Rouen. Un voyage marqué par des rencontres inoubliables et des moments d'émerveillement.



DIMANCHE 25 JUIN

Rando vélo de Paray à Saint-Chéron

Près de 110 participants ont parcouru le chemin avec enthousiasme, accompagnés par nos bénévoles qui ont veillé à leur sécurité et au bon déroulement de l'événement. Après l'effort, un délicieux repas et des jeux les attendaient au prieuré de Saint-Chéron.



L'actu en bref

FICHE ENFANT

Afin que les jeunes Paraysiens puissent bénéficier des activités et services municipaux proposés à la rentrée 2023-2024, vous devez remplir au plus vite la nouvelle fiche enfant reçue par courrier et retourner complétée au Guichet unique à l'Hôtel de ville.

⊕ d'infos auprès du Guichet unique, 01 69 38 79 83

MARCHÉ DE NOËL

La Ville de Paray se prépare pour la 3^e édition du marché de Noël. Si vous êtes professionnel et souhaitez exposer au marché de Noël qui aura lieu du 9 au 10 décembre prochain, n'hésitez plus et déposez votre candidature dès maintenant auprès du service Développement Artistique et Culturel. Les frais d'inscription pour un chalet sont de 50€ pour deux jours.

FERMETURE DE L'ENVOI PENDANT L'ÉTÉ

L'Envol sera fermé durant l'été du 7 juillet au 1^{er} septembre inclus. Les enfants seront accueillis sur les Lucioles.

⊕ d'infos Les Lucioles 74 Rue Maurice Rigolet, tél. : 01 60 48 80 41

INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS DU PÉRISCOLAIRE DE LA RENTRÉE

Les réservations pour les activités périscolaires du matin et du soir sur l'année scolaire 2023/2024 seront ouvertes à partir du 10 juillet sur le Portail Famille.

Il est important de noter que si une réservation n'est pas effectuée ou honorée, aucune surfacturation ne sera appliquée, y compris pour l'étude. Néanmoins, il est vivement conseillé aux familles de prendre l'habitude d'effectuer leurs réservations via le Portail Famille.



ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Vive les vents, vive les percus

À l'initiative des Enseignements Artistiques, les 48 volontaires de CE2 et de CM1 des écoles élémentaires de la ville ont la chance de pouvoir apprendre à jouer d'un instrument de musique et de développer leur sensibilité artistique sur le temps périscolaire. À la clef, des représentations en public pour le plus grand plaisir de tous.

UN CHOIX VARIÉ ET ORIGINAL

Une aventure musicale sur deux ans qui débute par un concert permettant aux musiciens en devenir de découvrir et de choisir leur futur instrument. Pour les vents, plusieurs choix : clarinette, saxophone, trompette ou encore trombone sont proposés aux jeunes artistes. Pour le côté percus ajouté au dispositif cette année 2022, les professeurs offrent une occasion unique d'appivoiser l'univers des percussions brésiliennes et des instruments qui composent la batucada, un style rythmé aux airs de samba, né dans les rues de Rio et qui accompagne régulièrement les défilés des écoles de musique durant les carnivals de ce pays aux milles couleurs.

UNE TRANSMISSION DE VALEURS

C'est donc une fois par semaine que chaque groupe se retrouve pour apprendre, progresser et finir par

maîtriser l'instrument choisi. Le jeudi au gymnase Souillat pour les percussions et le mardi à l'espace Jean-Monnet pour les vents. Un apprentissage sous le signe du collectif et du bon état d'esprit, les trois professeurs des Enseignements Artistiques attachant une importance primordiale aux valeurs de partages et de solidarité. Des valeurs qui se retrouvent à travers les critères de sélection des jeunes musiciens.

UNE MISE EN LUMIÈRE SUR SCÈNE

Tout ce petit orchestre en herbe a eu donc l'occasion par deux fois de présenter le fruit de son travail en public.

Une première fois le 17 juin en ouverture du festival des Festi'Vertes au Parc Gaston-Jankiewicz et une seconde lors d'une journée concert le 30 juin.

Une occasion exceptionnelle de goûter aux joies de la scène et de faire grandir l'artiste qui est en chacun d'eux.

Zoom
sur...

LA VILLE RECRUTE

Rejoignez l'équipe d'animation !

Le service Enfance de la Ville est à la recherche de 3 animateurs/trices. 3 postes sont à pourvoir sur un temps de travail à 87%

Les candidats retenus exerceront selon deux formats pendant la période scolaire et les vacances : une semaine du matin, une semaine du soir. Les futurs animateurs ou animatrices de

la Ville devront être dynamiques et motivés. Il est impératif d'aimer le travail en équipe, de ne pas avoir peur du changement et de faire preuve de patience et de calme avec des enfants

de tout profil. Une connaissance de la réglementation Jeunesse et Sport est également demandée.

☎ d'infos : service des Ressources Humaines
au 01 69 38 79 83



Eddy, animateur BAFA à Paray

Rencontrer des animateurs passionnés peut changer le cours d'une vie. C'est exactement ce qui est arrivé à Eddy lorsqu'il a fréquenté le club ado de la ville. Inspirés par ces figures enthousiastes et énergiques, ils lui ont suggéré de passer son BAFA et de rejoindre leur équipe. Ce qui a commencé comme une simple idée pour financer ses études s'est transformé en une véritable vocation. Un choix audacieux entre passion et études : en 2018, alors qu'il poursuivait ses études supérieures, Eddy décide de se lancer dans l'aventure du BAFA. « À ce moment-là, je combine la formation avec mes études, mais pendant le stage pratique, j'ai totalement adoré le métier et le doute s'est installé quant à la poursuite de mes études ». Eddy bénéficie alors du programme d'aide de la Ville : « Toute la partie théorique a été financée par la commune, en échange, je me suis engagé à travailler pour les structures locales, une partie pratique pendant laquelle je suis rémunéré, ce qui m'a permis de financer le reste de la formation » ! Une chance inestimable pour ceux qui souhaitent devenir animateurs sans que cela leur coûte un centime.

Laisser libre cours à son imagination :

Ce qui fascine Eddy dans son métier d'animateur, c'est la liberté d'expression et de création qu'il offre, « Chaque journée est complètement différente, je peux créer des jeux, des animations, les enfants adorent ça ». Un quotidien avec des enfants âgés de 6 à 12 ans qui lui apporte une grande satisfaction personnelle et lui permet de voir leur évolution et leur épanouissement. « C'est vraiment plaisant de les suivre dans leur développement, on ne s'ennuie pas une seconde ».

Pour Eddy, être animateur en centre de loisirs est donc bien plus qu'un simple travail. « Je suis content de venir chaque matin, je travaille au contact d'une super équipe ». Un choix donc déterminant dans l'évolution de sa jeune vie professionnelle. Une opportunité que chaque Paraysiens voulant devenir animateur se doit de saisir pour réaliser son rêve.

☎ d'infos : vous avez jusqu'au 31 octobre pour bénéficier de l'aide Bafa.



ÉCOLE MULTISPORTS SAISON 2023/2024

Un programme sportif pour les jeunes Paraysiens

La Ville propose chaque année l'accès à l'école Multisports aux jeunes Paraysiens, et ce, dès l'âge de 3 ans.

Encadrés par des éducateurs sportifs qualifiés, ils pratiqueront selon leur tranche d'âge, entre 45 minutes et 1 h 30 d'activités sportives. Un apprentissage évolutif du sport qui va permettre à l'enfant de découvrir des familles d'activités diverses et variées. Jusqu'à ses 14 ans, le jeune sportif pourra donc évoluer au rythme de ces activités à travers des exercices de motricité pour les plus jeunes jusqu'à un véritable perfectionnement de l'apprentissage au fur et à mesure des années.

Un temps fort idéal pour les jeunes Paraysiens n'ayant pas choisi de sport en particulier. Il permet de découvrir des activités peu connues en plus des sports plus populaires. Au programme : athlétisme, sports d'opposition, de raquette,

ceux plus artistiques comme le cirque, la gym et la danse, et bien entendu, les sports de plein air et de ballons.

L'ouverture des inscriptions pour la saison 2023/2024 se fera lors de la fête des associations le 10 septembre. Elles dureront ensuite jusqu'au 22 du même mois.

À noter que les éducateurs proposeront quatre journées découvertes. Deux pour les maternelles et les élémentaires les mercredis 13 et 20 septembre, et deux pour les 11-14 ans les vendredis 15 et 22 septembre.

Ⓢ d'infos : modalités et inscriptions à l'Espace Jeunesse, Sport et Loisirs à l'espace Tabarly, ou par téléphone au 01 60 48 80 65

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE MUNICIPALE 2023/2024

Évolution des tarifs municipaux

Les tarifs diminués de 20 % et restés constants depuis leurs mises en place en 2020 avec l'introduction du quotient familial, seront modifiés et ajustés à partir du 1^{er} septembre 2023. Si les tarifs augmentent de 4% au vu du contexte économique actuel, les tranches de ressources sont elles aussi modifiées afin de s'adapter à cette nouvelle tarification. Il convient de noter qu'au cours de la période 2020-2023, le taux d'inflation a atteint 12,8%. Explications.

Pour comprendre et appréhender cette nouvelle grille, prenons l'exemple de Sébastien bénéficiant d'un revenu de 1 400 euros. Lors de l'année 2022, il se situe dans la 5^e tranche des ressources, soit celle des revenus situés entre 1 319 et 1 482 euros. Pour Sébastien, le coût d'un repas en restauration

scolaire était donc de 2,66 euros en 2022 et sera de 2,76 euros à compter de la rentrée 2023.

Les tranches de ressources ont été réévaluées, et la 5^e tranche correspond désormais aux revenus situés entre 1 457 et 1 602 euros. Par conséquent, Sébastien se retrouve désormais en 4^e tranche qui correspond aux revenus situés entre 1 267 et 1 456 euros. Le coût d'un repas pour lui sera donc de 2,45 euros, ce qui représente une économie de plus de 7% par rapport au tarif de 2022 et de plus de 11% par rapport au nouveau tarif de la tranche 5.

Ⓢ d'infos : consultez l'intégralité de la grille tarifaire 2023/2024 sur www.paray-vieille-poste.fr



ESPACE SENIORS LOUIS-POIZEAUX

Déménagement pendant les travaux

Pendant une période de travaux de six mois, l'espace Seniors sera fermé. Toutefois, afin de répondre aux besoins des aînés, un nouvel espace temporaire sera mis en place.

Désormais, les seniors pourront se retrouver à l'ancien bâtiment dédié à la jeunesse, située Avenue d'Alsace-Lorraine. Un lieu toujours propice à la convivialité et à la sociabilité, permettant aux seniors de se retrouver et de partager des moments agréables. Il est important de noter que l'intégralité des activités ne se déroulera pas exclusivement dans ce nouvel espace, car la salle Colbert sera également utilisée en complément pour diverses actions. Cette approche permettra de garantir une offre variée et adaptée aux besoins des participants. Dès le mois de juillet, les seniors inscrits auront la possibilité de se réunir, de se divertir et de profiter de moments de détente. Le CCAS et son équipe se tiennent prêts à offrir un accueil chaleureux et des activités stimulantes, afin de faire de cette période transitoire une expérience

enrichissante pour tous les participants. Pour leur confort, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville a travaillé avec soin pour élaborer un programme estival riche et diversifié, répondant aux attentes et aux intérêts des seniors.

L'espace seniors Louis-Poizeaux va subir une restructuration complète de son rez-de-chaussée, comprenant des améliorations telles que l'accessibilité, l'isolation thermique, l'installation d'une pompe à chaleur, la rénovation de la menuiserie ainsi que la création d'une terrasse extérieure. De plus, un emplacement de parking dédié au CCAS, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR), sera également aménagé.

☎ d'infos : Espace seniors : 65, Avenue d'Alsace-Lorraine

DÉMARCHES EN LIGNE

La Ville adhère à la dématérialisation

Pour simplifier les démarches administratives, la Ville est désormais dotée de l'interface COMEDEC (COMMunication Électronique de Données d'État Civil). Un outil de simplification pour l'usager en leur évitant d'avoir à produire leur acte d'état civil pour des titres d'identité, et de sécurisation pour l'État. Cette solution permettra de limiter les déplacements ainsi que l'affluence au guichet, de réduire les coûts d'affranchissement et d'optimiser le suivi des demandes.

Nous vous invitons à vous rendre sur www.service-public.fr et de suivre les étapes pas à pas pour réaliser vos démarches en ligne : acte d'État civil, de naissance, de mariage, de décès et vous pourrez également y déposer vos dossiers de PACS.

Le service État civil réceptionnera alors votre dossier et vous contactera.

☎ d'infos : 01 69 38 79 83



SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Vacances

Durant l'été 2023 les policiers municipaux seront de nouveaux mobilisés dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Un service disponible tout au long de l'année et qui voit son nombre de demandes se multiplier à l'approche des vacances d'été. Chaque habitant peut bénéficier de ce service gratuit et ainsi partir serein sur son lieu de vacances puisque durant votre absence, les policiers municipaux effectueront des rondes autour de votre domicile de manière régulière.

Un service efficace et apprécié qui aura profité à 414 Paraysiens tout au long de l'année dernière pour un nombre total de 13 259 passages, soit une moyenne de 32 passages par domicile (variant en fonction du temps d'absence).

Pour rappel, les cambriolages ont baissé de 73 % (Ministère de l'Intérieur) au premier semestre 2023. Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, rendez-vous sur le formulaire en ligne disponible sur le site de la ville, par téléphone au 01 60 48 80 10 ou directement au poste de la Police Municipale aux horaires d'ouvertures.

À noter que vous devez effectuer votre demande au minimum une semaine avant votre départ.

☎ d'infos au 01 60 48 80 10 ou au 138 Av. du Général-de-Gaulle

VOISINS CITOYENS : LA VILLE À BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre de l'opération voisins citoyens, la Police Municipale fait appel aux Paraysiens et à leur solidarité en prévision des vacances d'été. Le rôle du voisin citoyen en lien avec la Police municipale :

- relever tout fait anormal (présence d'un véhicule inhabituel, personnes qui font des allées et venues, démarchage...),
- diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance et les dégradations,
- si besoin, être à l'écoute des victimes (cambriolage, vol, etc.) et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage,
- participer à l'opération tranquillité vacances,
- alerter la police nationale si nécessaire.

☎ d'infos : pour rejoindre l'équipe des voisins citoyens, il suffit de vous rendre avec votre pièce d'identité au poste de Police Municipale de la Ville et de ne pas avoir de mentions dans les registres judiciaires.





Focus sur

La jeunesse à Paray

Un nouveau chapitre pour le Service Jeunesse : Des locaux plus grands pour accompagner davantage de jeunes.

Le Service Jeunesse, acteur clé de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes, déménage vers de nouveaux locaux plus spacieux. Comptant près de 300 membres, cette organisation propose une vaste gamme d'activités visant à stimuler le développement des jeunes. Ce changement de locaux marque ainsi une nouvelle étape dans son évolution.

La Jeunesse en action

Ce dossier met en lumière les missions, les valeurs et les objectifs pédagogiques du Service Jeunesse, ainsi que le rôle des animateurs et l'importance de l'espace jeunesse en tant que lieu de vie.



Les activités du Service Jeunesse

Le Service Jeunesse propose un large éventail d'activités pour répondre aux besoins des jeunes en temps extra-scolaire. Voici quelques-unes de ses principales activités :

- **Accueil des jeunes** : le service offre un espace sécurisé et convivial où les jeunes peuvent se retrouver, échanger et participer à diverses activités.
- **Offre de séjours** : des séjours sont organisés pour permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons, de vivre des expériences enrichissantes et de renforcer leur autonomie.
- **Accompagnement à la scolarité** : le service propose un soutien aux jeunes, les aidant à progresser dans leurs études et à développer leurs compétences.
- **Dispositif BAFA** : le Service Jeunesse offre également la possibilité aux jeunes de suivre une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), leur permettant d'acquérir des compétences dans l'animation et l'encadrement de jeunes.
- **Conseil Municipal des Enfants** : les jeunes peuvent s'engager dans la vie démocratique de la ville en participant au Conseil Municipal des Enfants, où ils peuvent exprimer leurs idées et contribuer à la prise de décisions.

Nouveau lieu d'accueil

Ce déménagement marque une étape importante pour le Service Jeunesse. Les nouveaux locaux offrent un espace moderne et adapté, permettant d'amplifier l'impact des activités proposées.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Période scolaire

Mercredi : 13h30 - 18h30

Jeudi : 15h - 18h30

Vendredi : 15h - 18h30

Vacances

Du Lundi au Vendredi : 10h - 12h et

13h30 - 18h30

⊕ d'infos à l'Espace Éric-Tabarly,
75, Av. Paul-Vaillant-Couturier



Spectacle à Paris

Les objectifs pédagogiques du Service Jeunesse

Le Service Jeunesse de Paray poursuit plusieurs objectifs pédagogiques pour accompagner les jeunes dans leur développement personnel et social :

- Développer l'autonomie des jeunes en favorisant leur participation active dans des projets et des activités.
- Favoriser l'ouverture d'esprit en exposant les jeunes à des expériences diverses et en encourageant la curiosité intellectuelle.
- Accompagner les jeunes dans leur développement global pour qu'ils deviennent des adultes épanouis et responsables.

Les valeurs du Service Jeunesse

Le Service Jeunesse de Paray est animé par des valeurs fortes qui guident ses actions et interactions avec les jeunes. Parmi ces valeurs, on retrouve :

- **Le vivre ensemble** : favoriser le respect, la tolérance et l'acceptation de la diversité au sein de la communauté des jeunes.
- **Le respect** : encourager le respect de soi, des autres et de l'environnement.
- **La découverte du monde** : offrir aux jeunes des opportunités de découvrir de nouvelles cultures, de développer leur curiosité et leur ouverture d'esprit.
- **La solidarité** : encourager l'entraide, l'empathie et l'engagement citoyen chez les jeunes.

LE RÔLE DES ANIMATEURS

Les animateurs jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des jeunes. Leur mission est d'établir une relation privilégiée avec le groupe et l'individu, de susciter l'intérêt et la curiosité des jeunes par des approches pédagogiques novatrices, et de servir de confidentes et de personnes ressources pour eux.

L'espace jeunesse est bien plus qu'un simple lieu de passage. C'est un espace où les jeunes peuvent développer leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire. Ce lieu est conçu pour leur permettre de s'épanouir et de grandir ensemble.



Le mot de l' élu

Depuis trois ans, le service jeunesse s'est transformé. L'arrivée de nouveaux animateurs a permis une nouvelle diversité d'activités et de retrouver un lien fort avec les jeunes. Cela s'est traduit par des chiffres de fréquentation inédits. Les activités proposées sont diversifiées pour accompagner les jeunes dans leurs évolutions vers la majorité. Cette année, nous avons pu permettre à deux fois plus de jeunes de bénéficier de notre offre de séjour tout en préservant les valeurs fondamentales qui caractérisent l'espace jeunesse. Récemment, le service s'est installé à l'espace Éric-Tabarly, où ils pourront poursuivre pleinement cette dynamique.

Ugo Capocci,
Conseiller municipal chargé
de la jeunesse et des jumelages



NOUVEAUTÉ

SÉJOUR MADE IN JEUNES

L'espace jeunesse a proposé une nouvelle formule de séjour appelée "Made In Jeunes". Ce séjour de quatre jours a été entièrement imaginé et organisé par 12 jeunes collégiens de 3^e et lycéens fréquentant l'espace jeunesse depuis plusieurs années. Ils ont eux-mêmes choisi la destination, les activités et ont pris en charge les réservations pour réaliser leur week-end. Cette expérience leur a permis de développer leur autonomie et leur sens de l'initiative.



300

jeunes fréquentent
l'Espace Jeunesse

CHIFFRE CLÉ

ZOOM SUR...

Les actions du Conseil Municipal des Enfants

Depuis son élection en janvier 2022, le Conseil Municipal des Enfants s'engage activement dans diverses actions visant à renforcer les liens et à promouvoir des valeurs essentielles. Lors de réunions mensuelles organisées chaque premier samedi du mois, les membres du conseil discutent des projets en cours et des initiatives à venir, afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Parmi les activités importantes auxquelles le Conseil Municipal participe, on retrouve les **cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre**, où ils rendent hommage aux soldats qui ont sacrifié leur vie pour notre pays. Le Conseil Municipal se joint également aux **Vœux du maire**, lors d'une cérémonie qui se déroule en début d'année. Une autre action importante menée par le conseil est la participation à la **Cérémonie de citoyenneté**.

En collaboration avec l'association du **Comité du souvenir du général-de-Gaulle**, le Conseil Municipal se mobilise pour raviver la flamme le **11 juin à l'Arc de Triomphe**. Cet acte symbolique rappelle l'héritage et les idéaux du général de Gaulle, qui ont profondément marqué notre pays.



Le Conseil Municipal s'implique également dans des actions concrètes en faveur de la solidarité et de l'environnement. Lors du vide-greniers annuel, les membres du conseil sont présents pour **récolter des dons en faveur du Secours Populaire**. Cette démarche vise à soutenir les personnes les plus vulnérables de notre commune et à favoriser la cohésion sociale.

Dans le cadre d'un échange avec les seniors, le Conseil Municipal a collecté des témoignages et des souvenirs en vue du vernissage des **Festi'verts** qui s'est tenu le 17 juin dernier. Cette initiative a permis de valoriser l'histoire locale et de

sensibiliser les générations présentes et futures aux traditions et à la richesse de notre patrimoine.

Pour promouvoir l'engagement écologique, le Conseil Municipal organise un **éco game le 16 septembre**. Cette activité ludique sensibilise les habitants aux gestes écoresponsables et encourage leur participation active dans la préservation de l'environnement.

Soucieux de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du **réchauffement climatique**, le Conseil Municipal installera une signalétique spécifique devant l'école maternelle Victor-Hugo. Cette initiative éducative permet d'informer les élèves, les parents et les passants sur les conséquences du changement climatique et sur les actions à entreprendre pour protéger notre planète.

Enfin, le Conseil Municipal se mobilise contre le **harcèlement** en éditant un **journal spécial** qui sera distribué avec l'Infos-Village le 25 septembre. Cette initiative vise à sensibiliser la population aux différents aspects du harcèlement, à fournir des ressources pour y faire face, et à encourager la solidarité et le respect mutuel au sein de notre communauté.

Grâce à ces actions diverses et engagées, le Conseil Municipal de notre commune démontre son implication constante dans des initiatives sociales, culturelles et environnementales.





Gaëlle Godson Bernard

L'ART D'ENSEIGNER

Paraysienne de toujours, Gaëlle Godson Bernard connaît les bancs des écoles de la Ville par cœur. Si elle a fait la grande majorité de son chemin scolaire dans les établissements Paraysiens, elle est désormais passée du côté enseignant avec la volonté farouche de donner aux enfants l'envie d'apprendre et d'évoluer.

Paraysienne de toujours, Gaëlle Godson Bernard connaît les bancs des écoles de la Ville par cœur. Si elle a fait la grande majorité de son chemin scolaire dans les établissements Paraysiens, elle est désormais passée du côté enseignant avec la volonté farouche de donner aux enfants l'envie d'apprendre et d'évoluer. « *J'ai commencé en 2009 à l'école Jules-Ferry, l'une de mes collègues était également une de mes anciennes maîtresses, c'était assez drôle comme situation* » confie l'enseignante. Passionnée par son métier, Gaëlle Godson Bernard a la particularité d'apprendre aux petits comme aux grands puisqu'elle accompagne les futurs professeurs dans leur apprentissage du métier. Elle est en effet formatrice depuis 2015 après avoir passé l'examen du CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur).

« *Il est difficile pour eux de se rendre vraiment compte de ce qui les attend dans le monde professionnel enseignant, un univers scolaire qui est différent de celui qu'ils ont connu lorsqu'ils étaient élèves.* »



Nous sommes là pour qu'ils maîtrisent de mieux en mieux les gestes professionnels fondamentaux ». Les formatrices et formateurs comme Gaëlle sont donc là pour les mettre dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui enseignante aguerrie et heureuse, la Paraysienne met en avant la force collective des établissements de la ville. « *C'est un métier que j'aime beaucoup, une vocation, mais je l'apprécie aussi, car nous sommes une équipe éducative efficace et soudée, c'est l'ensemble de ces forces qui donne la qualité de l'éducation que nous pouvons offrir actuellement aux enfants Paraysiens* ».

Pour Gaëlle, l'école a un vrai rôle à jouer dans la vie de ces écoliers et se doit de leur donner envie de revenir chaque jour. « *Nous devons donner aux enfants l'envie de venir à l'école, le goût d'apprendre et la curiosité, mais surtout les aider à trouver leur chemin pour construire les citoyens qu'ils seront* ».

Une personnalité aux services des autres et de l'enseignement comme

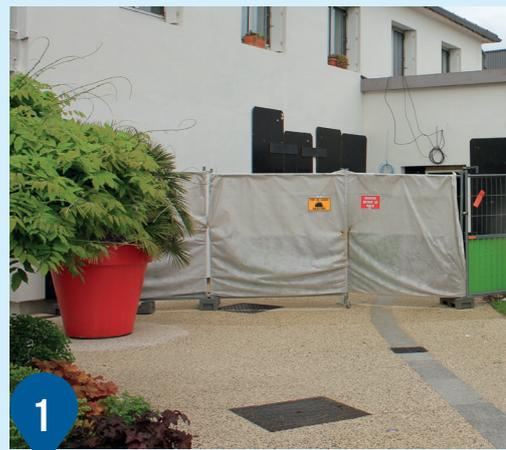
« *Nous sommes une équipe éducative efficace et soudée, c'est l'ensemble de ces forces qui donne la qualité de l'éducation que nous pouvons offrir actuellement à nos enfants.* »

l'ensemble de ses collègues exerçant dans les différents établissements de la Ville. « *Je me sens bien ici, que ce soit dans la ville ou au travail, j'ai en plus deux enfants, eux aussi, scolarisés à Paray* ».

Une vie dédiée à sa ville de toujours puisque Gaëlle a fait également partie de la troupe du Théâtre du Relais pendant plus de 20 ans. « *J'ai commencé à neuf ans, j'ai d'abord joué et j'ai par la suite fait de la mise en scène avant d'être trésorière durant quelque temps* ». C'est dans cette association qu'elle rencontrera son mari avant d'arrêter suite à la naissance de son fils. Des années de théâtre qui ont aidé cette personne humble et réservée à parler en public, une aide précieuse et forcément utile pour l'enseignante qu'elle est aujourd'hui.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Menuiseries extérieures

SERVICES TECHNIQUES

Dernière phase des travaux avec le remplacement des menuiseries extérieures débuté mi-juillet. Les services techniques et la salle de sport seront rénovés en septembre 2023.



Réaménagement

CIMETIÈRE

Les travaux du cimetière vont entrer dans leur phase finale. La troisième phase d'aménagement va donc porter sur la plantation des arbres et l'embellissement des allées.



Et aussi...

RN7

Prévision fermeture tunnels d'Orly sur la RN7 dans les deux sens de circulation durant les nuits suivantes :

- Nuits du 20 au 21 juillet, du 28 au 29 septembre, du 19 au 20 octobre, du 23 au 24 novembre, du 14 au 15 décembre 2023.

Dans le sens Paris-Provence : de 22h30 à 5h (début du balisage à 21h),

Dans le sens Provence-Paris: de 22h30 à 5h (début du balisage à 21h),



ment des menuiseries extérieures
Colbert seront livrés en septembre



2

Travaux

**ESPACE SENIORS
LOUIS-POIZEAUX**

Les travaux ont démarré
pour une durée estimée à
6 mois.



s dernières étapes.
ouvoir démarrer, avec
issement des dernières



4

Piste cyclable

AQUEDUC DE LA VANNE

Avec en point de mire une fin
des travaux fin septembre, la
réalisation de la piste cyclable va
repandre durant le mois de juillet.
Le revêtement sera donc posé à
l'entrée et sur la fin du parcours au
niveau du portail du parc Gaston-
Jankiewicz. La partie située entre
l'avenue Aristide-Briand et la rue
Guynemer va être aménagée et sera
finalisée en même temps que le
reste de la piste.



Allo Mairie

**Pour être plus proche de vous,
plus réactif**, un service à votre
disposition

N° Vert 0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

**Signalement
via l'appli:**
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

Rencontre citoyenne du 5 juin en présence d'Île-de-France Mobilités



TRAVAUX T7

Un dispositif de proximité sur l'avancée des travaux T7

Dans la continuité de sa campagne de communication, Île-de-France Mobilités met en place un service de proximité visant à informer en temps réel les habitants de Paray sur le calendrier des travaux, mais aussi de répondre à toutes questions concernant l'avancée du projet.

Dès à présent, vous pouvez poser vos questions et vos interrogations à Olivier au 06 21 63 93 27 ou par mail : contact@tramway-t7.fr. Il sera l'agent dédié à votre écoute durant toute la durée des travaux.

Un dispositif de proximité se déployant en plusieurs éléments :

- Des rencontres et visites terrains, pour présenter les aménagements projetés sur site.
- Des permanences fixes ou mobiles dans la ville.
- Des interventions dans les établissements scolaires à proximité des chantiers.
- Un porte-à-porte commerçant, pour les informer en direct du calendrier des travaux et répondre à leurs éventuelles questions.
- Une distribution de supports d'information, comme le dépliant du projet ou les infos travaux.
- Une boîte mail et une ligne téléphonique dédiées.

UNE AIDE POUR LES COMMERÇANTS

En plus de la rencontre avec les commerçants débutée en ce mois de juin, Île-de-France Mobilités met en

place la Commission Règlement à l'Amiable (CRA). Une bonne nouvelle pour les commerçants Paraysiens puisque le but de la CRA est de compenser financièrement la perte d'activité pouvant être engendrée par les travaux du T7. Chaque dossier sera donc étudié avec précision et permettra en cas de validation de donner lieu à une indemnisation pour les commerçants concernés. Une commission qui verra le jour d'ici un an, mais Île-de-France Mobilités conseille d'ores et déjà à ces derniers de noter et rassembler le maximum d'informations en temps réel afin de ne rien omettre et de ne pas risquer de perdre une partie des indemnisations.

LES PROCHAINS TRAVAUX SUR LA VILLE

- Travaux de dévoiement des réseaux concessionnaires trottoir Ouest RN7 : Été 2023.
- Élargissement de la voirie RN7 : Automne 2023 (à partir d'octobre).
- Suppression des passages souterrains à gabarit réduit en 2024.

DES MESURES POUR LIMITER LES GÊNES

- Maintenir la circulation au maximum en 2x2 voies sur la RN7.

- Reconstituer les cheminements piétons en surface avant la suppression des passages souterrains piétons.
- Maintenir des accès aux logements, entrées charretières, commerces pendant toute la durée des travaux.
- Privilégier les travaux durant les périodes scolaires.
- Informer les riverains et les commerçants.

Vous pouvez également vous inscrire sur le site internet pour recevoir les infos sur les travaux de la RN7.
<https://tram-t7.iledefrance-mobilites.fr/suivre-lactualite-du-projet/>

TRAVAUX DU TRAM T7
SOYEZ DÉSORMAIS INFORMÉS PAR SMS !

Une nouvelle étape de chantier ? La mise en place d'une déviation ? Recevez prochainement les dernières nouvelles des travaux du tram T7 directement sur votre téléphone.

Plus d'infos : tram-t7.iledefrance-mobilites.fr

Pour vous inscrire, flashez simplement le code ci-dessous !

Inscrivez-vous aux alertes SMS

OU SUITEZ

tramway-t7.fr

Vous pouvez également joindre votre agent de proximité

06 21 63 93 27

GESTION DE L'EAU

Mutualisation des ressources et autonomie progressive

Les villes de Paray-Vieille-Poste, Morangis, Villeneuve-Saint-Georges et Savigny-sur-Orge ont pris la décision de former une régie pour la gestion du service d'eau potable, suite à la fin des contrats de délégation de service public prévue d'ici le 31 décembre 2023. La création de la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge (RESO) a été officiellement entérinée lors du conseil territorial du 13 décembre 2022.

UNE MUTUALISATION DES RESSOURCES POUR UNE GESTION OPTIMISÉE

Cette nouvelle structure assumera la responsabilité du service d'eau potable à partir du 1^{er} janvier 2024 pour les communes de Paray-Vieille-Poste, Morangis et Villeneuve-Saint-Georges, et à partir du 1^{er} janvier 2025 pour la commune de Savigny-sur-Orge.

Le but est de mutualiser les ressources matérielles et humaines avec une autre régie en création au nord du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre,

dans le but de réaliser des économies d'échelle et de bénéficier d'échanges d'expériences. La nouvelle régie dispose d'une gouvernance indépendante pour définir son propre projet et ses priorités en matière de distribution d'eau potable.

DES OBJECTIFS CLAIRS

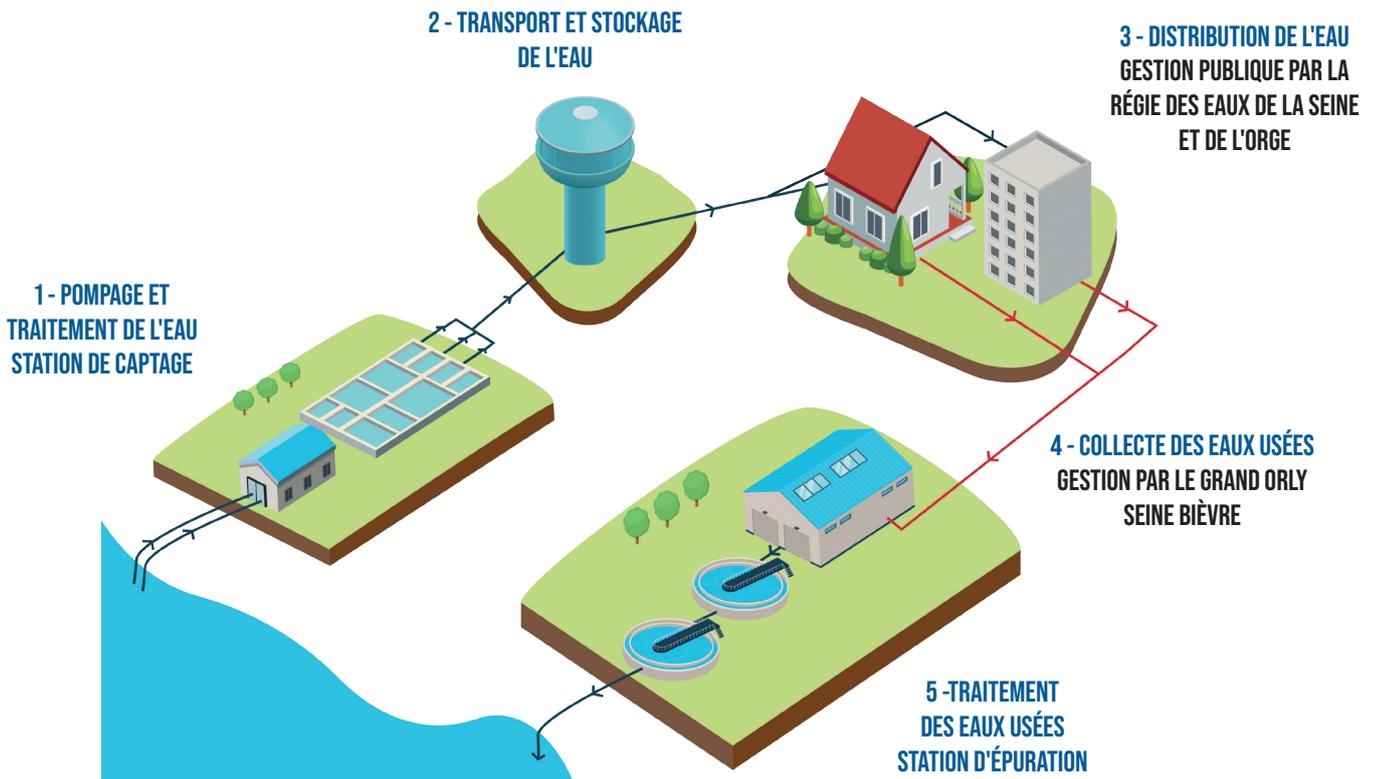
- Maîtrise du tarif.
- Maîtrise de la technicité.
- Économie d'eau (fuite).
- Éducation à la sobriété.

Elle assurera donc pleinement la distribution d'eau potable pour Paray-

Vieille-Poste au 1^{er} janvier prochain, marquant ainsi la fin des contrats de délégation de service public.

Cette transition progressive permettra à la nouvelle structure de s'approprier pleinement ses responsabilités et de garantir une gestion optimale de l'eau pour les résidents de ces communes. La Régie des eaux de la Seine et de l'Orge affirme ainsi sa volonté de fournir un service de qualité en assurant une distribution d'eau potable fiable et efficace dès le début de l'année 2024 à un prix maîtrisé pour les usagers.

Le rôle de la nouvelle régie dans le cycle de l'eau



PROPRIÉTAIRES CANINS

Règles strictes sur le port de la muselière pour certains chiens



Distinguant deux catégories, la législation française impose des règles strictes pour les chiens d'attaque et de défense.

La loi française impose le port d'une muselière sur la voie et dans les lieux publics pour certains chiens. On distingue alors deux catégories.

La **catégorie 1** concerne les chiens d'attaque et dangereux, sans pedigree qui sont issus de croisement et dont la morphologie se rapproche des races suivantes : Tosa, Mastiff et Staffordshire terrier. Si votre chien fait partie de cette catégorie, alors, il doit être muselé et tenu en laisse par une personne majeure. Ces chiens sont seulement autorisés sur la voie publique et dans les parties communes d'un immeuble. Cependant, ils ne peuvent circuler dans les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public.

Les chiens concernés par la **catégorie 2** regroupent tous les chiens de garde et les chiens de défense, avec pédigrée, donc avec races. Les races des chiens concernés sont les suivantes : Staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa. Concernant les lieux fréquentables, vous pouvez sortir votre animal de compagnie dans les lieux publics, et vous pouvez même rentrer avec lui dans les transports en commun.

Cependant, plusieurs obligations sont à respecter afin de pouvoir posséder un chien de catégorie une et deux en toute légalité. Ces dernières correspondent à l'identification et la vaccination contre la rage du chien, tenir en laisse et museler le chien sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles, le stériliser s'il est de catégorie une, sous peine d'amende.

De plus, il faut obligatoirement disposer d'une assurance responsabilité civile et d'un permis de détention, sous peine d'amende. Pour l'obtenir, le comportement de votre chien devra être évalué par un vétérinaire et vous devrez suivre une formation d'aptitude à la détention de l'animal.

QUELLES SONT LES SANCTIONS SI VOTRE CHIEN NE PORTE PAS DE MUSELIÈRE ?

En cas de manquement à la loi, les sanctions sont sévères, puisqu'elles peuvent se traduire par six mois de prison, 7 500 € d'amende, la confiscation de votre animal et une interdiction de cinq ans maximum avant de pouvoir détenir à nouveau un chien catégorisé.

À paray

À Paray-Vieille-Poste, en contrebas du chemin des Meuniers situé entre la RD118 et l'avenue Aristide-Briand, l'espace le long du champ accueille les canidés sans laisse, mais sous le contrôle permanent de leur propriétaire. Des panneaux signalisent cette zone réservée.

Hormis ceux de 1^{ère} et 2^e catégories qui doivent toujours être tenus en laisse, les chiens ont désormais un espace où courir en liberté.

Les déjections canines doivent bien entendu être ramassées, pour le bien-être de tous les Paraysiens. Pour rappel, cinq « toutounet » sont à disposition sur la Vanne, côté rue Guynemer, place Lecorre, place Henri-Barbusse et au niveau de l'école Paul-Bert (sur l'avenue du Général-de-Gaulle). Ces totems distribuent des sacs biodégradables qui peuvent être jetés ensuite dans n'importe quelle poubelle.

CHIEN ET FACTEUR : LES GESTES À ADOPTER

L'agression canine est l'une des causes majeures d'accidents du travail pour le facteur.

Pour se faire :

- Veillez à ce que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété.
- Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles par votre facteur et hors de portée de votre chien.
- Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.



ALERTE CANICULE

Protégeons nous des fortes chaleurs

L'été est là avec son lot de plaisirs et de moments de détente, notamment en extérieur. Mais à l'instar des années précédentes, les Franciliens doivent se préparer à avoir chaud, voir très chaud.

COMMENT RECONNAITRE UN COUP DE CHALEUR ?

Face à la hausse constante des températures, il est important de se protéger pour éviter les effets indésirables des fortes chaleurs. Ils sont facilement identifiables :

Crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre supérieure à 38°C, vertiges, nausées et propos incohérents sont des symptômes qui doivent vous alerter sur un potentiel coup de chaleur subi par votre corps.

VIGILANCE DES PERSONNES À RISQUE

Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont particulièrement concernés par les risques liés aux fortes chaleurs, leur entourage doit donc faire preuve d'une vigilance accrue.

Si vous avez plus de 65 ans ou en situation de handicap, il est d'ailleurs possible de bénéficier d'un accompagnement personnalisé via le CCAS de la Mairie.

⊕ d'info : si vous souhaitez être contacté par le CCAS en cas de « plan canicule » : pensez à vous inscrire au 01 60 48 80 00

ANTICIPEZ POUR MIEUX SE PROTÉGER

Certains gestes simples peuvent vous éviter des désagréments dû aux hautes températures estivales :

- Restez au frais chez vous ou dans un lieu adapté.
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre la soif.
- Mouillez votre corps.
- Fermez les volets et les fenêtres.
- Privilégiez les activités douces.
- Mangez frais et équilibré.
- Évitez les boissons alcoolisées.

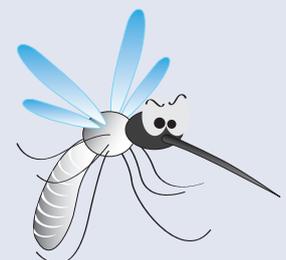
**MOUSTIQUES TIGRES : LES BONS GESTES**

Le moustique tigre est étroitement surveillé par les autorités sanitaires à l'approche de l'été en France. Son évolution sur le territoire doit être surveillée et ralentie afin de prévenir la transmission massive des virus qu'il porte (dengue, Zika, Chikungunya). Ce moustique, scientifiquement appelé *Aedes albopictus*, se distingue par sa robe noire à rayures blanches et aime vivre près des zones habitées.

Les écogestes à adopter :

Pour éviter la prolifération du moustique tigre, il est essentiel d'éliminer les zones de ponte, qui sont le plus souvent matérialisées par des petites surfaces d'eau stagnante :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner, comme les déchets verts, les pneus usagés ou les encombrants,
- changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine,
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines non utilisées,
- vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...),
- vérifier le bon écoulement des gouttières.



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

VIDE-GRENIERS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
VIDE GRENIER

PARAY-VIEILLE-POSTE
À la Ferme de Contin
• Rue de l'Église
• Rue de la Ferme
• Rue du Mail
• Rue du Potager

9H - 18H

Buvette et Restauration
par LA MAISON DES GOURMANDISES

CONSULTER les Statuts et le Règlement Intérieur de l'Association

FORUM ESS
des innovations, de la formation et de l'emploi
À la Ferme de Contin - Place du Dr Schweitzer

SAMEDI 23 Septembre 2023

ENTRÉE LIBRE

AU PROGRAMME

Participation libre

10:00 à 12:30
Ateliers et animations
Fresque du Climat
Fresque des écosystèmes coopératifs
Animation Compostage
Animation Repair Velo

14:00 à 17:30

Ouvert à tous

14:00
Conférences
Vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), une chance pour les transitions ?

15:00
Consommons durable, et si on relocalisait la fabrication ?

16:30
L'Agriculture urbaine, enjeux des transitions ?

17:00
Table ronde
L'Economie de la Fonctionnalité et de la coopération, accélérateur des transitions écologiques et sociales.

RÉSERVATIONS EN LIGNE Ateliers et Conférences

RESERVATIONS EN LIGNE avant le 8 septembre 2023 via le QR code de helloasso

*5€ les 2 mètres linéaires

Pour toute information relative au VIDE GRENIER et au FORUM ESS, contacter : assomeup@gmail.com

Comité du Souvenir du Général-de-Gaulle

Le Comité du Souvenir du Général de Gaulle section Athis-Paray a eu le plaisir de faire participer le dimanche 11 juin, 13 CME de Paray, 30 CME d'Athis, 4 JSP ainsi qu'une quinzaine d'adhérents au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Nous avons eu l'honneur qu'une petite fille d'Athis-Mons soit choisie pour raviver la Flamme.

D'autre part, une CME de Paray, une CME de Savigny (présents aussi pour la cérémonie) et une JSP ont déposé respectivement un bouquet bleu, blanc et rouge sur la tombe du soldat inconnu.

Le porte-drapeau de la section, Mr André BONARGENT, a eu aussi l'honneur de porter le drapeau de la Flamme.

Cette cérémonie a beaucoup impressionné les enfants et restera gravé dans leur mémoire.

Nous remercions Ugo Capocci et Sylvain Hamard, conseillers de Paray, de nous avoir accompagnés avec les enfants.

Cette opération est à renouveler, ce que nous ferons le 15 octobre avec la cérémonie au Mont Valérien.

Maryse Bonargent,
Présidente du Comité du Souvenir du Général de Gaulle d'Athis-Paray



Paray Football Club

RÉSULTATS

L'ensemble du Paray FC félicite l'équipe des U14 pour leur parcours en Coupe de l'Essonne. Ils s'inclinent avec honneur en finale 2-0 contre une belle équipe de Massy.

Un grand merci aux supporters dont Mme le Maire qui ont fait le déplacement à Grigny pour les soutenir.

Tai Chi Chuan

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez comprendre les principes et les bienfaits du Tai Chi Chuan nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand à la fête des associations dimanche 10 septembre.

Le Tai Chi Chuan, art martial traditionnel d'origine chinoise, est aujourd'hui considéré comme une "gymnastique énergétique globale" avec maîtrise de la respiration et de méditation. Ses bienfaits sont nombreux et regroupent concentration mentale et équilibre physique.

Vous pourrez assister à deux démonstrations de notre discipline : 11h et 14h30.

Françoise Doddi-Pouyet, présidente de l'association Tai Chi Chuan de Paray
Tél. 06 12 48 47 92

Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie.

VIOLENCES

Stop à l'abus, stop au silence

La violence est un phénomène complexe qui peut entraîner des conséquences dévastatrices sur les individus et les communautés.

L'OMS définit la violence comme l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès.

Chaque humain est au cours de sa vie amené à rencontrer des situations de violence, comme victime, auteur ou témoin. Certains actes de violence sont isolés et clairement repérables. Dans d'autres cas, il se met en place un processus très progressif de violences répétées et croissantes, ce qui fait que la victime peut de façon prolongée ne pas être consciente du système de violence dans lequel elle se retrouve coincée. Ce type de relations violentes peut se déployer dans différents contextes : dans un couple, entre parents et enfants, dans le cadre du travail, de l'école.

À partir du moment où l'on éprouve de la souffrance dans la relation, et où l'on se demande « est-ce normal ce qui se passe ? » : il ne faut pas rester seul, il faut en parler. Votre médecin

traitant est un interlocuteur de choix : il vous écoutera attentivement et sans jugement, il évaluera la situation et vous conseillera.

Le violentomètre : c'est un outil qui permet de repérer où l'on se situe dans une relation conjugale : est-ce que ce qui se passe est sain, inquiétant, inacceptable ou dangereux. Il est consultable en ligne sur <https://egalite-diversite.univ-lyon1.fr/2022/11/21/violentometre/>

Il existe des lignes téléphoniques spécifiques :

119 : enfance maltraitée

3919 : violences conjugales

3020 : harcèlement scolaire

3828 : discriminations (raciales, homophobes...).

Dr Laurence Pétilion, médecin psychiatre

Bon à savoir : selon la loi, toute personne qui est témoin d'un acte de maltraitance sur un enfant ou soupçonnant qu'un enfant soit en danger doit le signaler (119).





ÉVÉNEMENT

JEUDI 13 JUILLET

Fête nationale

21h30 : rendez-vous sur le parvis de l'école Victor-Hugo pour la retraite au flambeau.

23h15 : feu d'artifice et soirée dansante au parc Gaston Jankiewicz

Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CINEMA

MARDI 4 JUILLET - 20H45

Sexygénaires

Comédie - Durée : 1h20

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MERCREDI 5 JUILLET - 14H30

DIMANCHE 9 JUILLET - 14H30

Chonchon le plus mignon des cochons

Animation - Durée : 1h13

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 5 JUILLET
DE 10H30-11H

Racontines

(histoire pour les petits)

Gratuit

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

SAMEDIS 8, 22 JUILLET

SAMEDI 19 AOÛT

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

DE 9H30-10H

Atelier Jardin

Venez découvrir et entretenir le petit jardin de la médiathèque.

De 5 à 8 ans, sur inscription

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINÉMA

DIMANCHE 9 JUILLET - 16H15

38° 5 quai des Orfèvres

Comédie policière - Durée : 1h24

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MARDI 11 JUILLET - 20H45

Carmen

Drame - Durée : 1h56

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MERCREDI 12 JUILLET - 14H30

DIMANCHE 16 JUILLET - 14H30

Élémentaire

Animation - Durée : 1h42

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

MÉDIATHÈQUE

MERCREDIS 12, 26 JUILLET

MERCREDI 23 AOÛT

DE 9H30-11H

Atelier
d'auto-réparation
de Vélo

Échangez sur l'entretien, la réparation et partagez vos expériences avec d'autres cyclistes, qu'il s'agisse de parcours ou de choix de matériel.

Sur inscription

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30



FESTIVITÉS

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H**

Fête des associations

Parc Gaston-Jankiewicz

Infos auprès du service administration
et partenariats - 01 60 48 80 65

ÉVÉNEMENT

JEUDI 13 JUILLET

Fête nationale

21h30 : rendez-vous sur le parvis de l'école Victor-Hugo pour la retraite au flambeau.

23h15 : feu d'artifice et soirée dansante au parc Gaston Jankiewicz

Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CINEMA

DIMANCHE 16 JUILLET - 16H45

Les vengeances de maître Poutifard

Comédie - Durée : 1h30

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MARDI 18 JUILLET - 20H45

Vers un avenir radieux

Comédie dramatique - Durée : 1h36

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MERCREDI 19 JUILLET - 14H30

DIMANCHE 23 JUILLET - 14H30

Ruby, l'ado Kraken

Animation - Durée : 1h35

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

CINEMA

DIMANCHE 23 JUILLET - 16H30

Indiana Jones et le cadran de la destinée

Aventure - Durée : 2h34

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

FESTIVITÉS

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE - DE 10H
À 18H**

Fête des associations

Parc Gaston-Jankiewicz

Infos auprès du service administration
et partenariats - 01 60 48 80 65

MÉDIATHÈQUE

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE À PARTIR
DE 16H**

Fête de la Rentrée

Pour célébrer la rentrée, votre médiathèque vous convie à une animation conviviale autour du jeu. Profitez de cette occasion pour jouer, vous inscrire, déguster des rafraîchissements.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr



Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochains conseils municipaux
le 25 septembre à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Halte aux lanceurs d'alertes infondées !

De nos jours il est devenu trop facile de lancer des rumeurs en prenant des raccourcis pour faire le buzz et laisser le doute s'installer dans la tête des habitants.

L'équipe de l'Union Pour Paray, car c'est bien d'une équipe qu'il s'agit, composée de femmes et d'hommes unis ensemble pour leur ville, est transparente et ne vous cache rien. Elle ne cherche pas à faire le buzz mais à faire ce qu'elle s'est engagée à faire auprès de vous.

Car il est toujours plus simple de crier au loup ou de jeter l'opprobre sur le travail quotidien des élus et des services municipaux quand on n'est pas sur le terrain ou mal conseillé par des cadres de partis ou autres qui ne connaissent ni notre ville ni ses administrés.

Il est toujours plus simple de tenir un rôle d'élu 100 % politique toujours hors sol, loin des réalités, sans éthique et toujours prêt à se contredire mais jamais là pour mettre les mains dans le cambouis.

Alors que l'actualité nous rappelle combien il devient complexe d'être l'édile d'une commune, et bien nous, les élus de l'Union Pour Paray, majorité municipale, on continue à faire tourner le moteur, les deux mains et les deux pieds dedans, car c'est cette énergie qui fait avancer notre ville.

Et la mécanique de Paray : on adore !

Les Elus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Il y aura des réveils très douloureux !

Au regard du contexte communal qui se dégrade, les désaccords et dissensions au sein de la majorité municipale se font de plus en plus jour dans la gestion de la ville.

En ce qui nous concerne, nous estimons qu'il revient aux élus dans le rôle qui leur a été confié, d'honorer leur mandat, dans la seule recherche de l'intérêt général.

Le pluralisme et la confrontation des idées sont favorables aux débats d'idées, c'est ainsi que nous concevons le sens des responsabilités et le respect de la démocratie.

Mais fort malheureusement ce n'est pas la volonté de la majorité qui préfère l'opacité à la transparence, qui refuse tout rôle à nos élus, y compris celui de poser des questions sur la gestion de la ville et d'être légitimement informés des dossiers en cours pour être en mesure de se prononcer en conseil municipal.

La majorité se targue de sa gestion de bon père de famille, mais la vérité est tout autre.

Pour 2022, la majorité municipale avait ouvert 11 millions

d'euros de crédit d'investissement pour entretenir le patrimoine municipal et financer de nouveaux projets structurants. Or, la ville n'a dépensé que 2,5 millions d'euros, soit 80% du budget d'investissement n'a pas été réalisé.

L'immobilisme de la majorité a pour conséquence qu'une partie du patrimoine communal est dans un état d'abandon manifeste, les nouveaux projets sont repoussés sans explication, et d'autres sont abandonnés comme la création d'une seconde résidence pour séniors.

Est-ce utile de vous dire que nous ne partageons pas la gestion de l'exécutif municipal, et après la vente du centre des Mélézes, il est fort à parier que le centre de Saint-Chéron soit bradé à son tour.

Puisse notre message être entendu et compris de façon constructive par Madame le Maire ou au moins par sa majorité.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

COMPTES RENDUS

Conseil municipal du 9 juin

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Alexandre Miranda**

Présents ou représentés : **28 élus**



PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PROCÈDE à l'unanimité à la désignation des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des Sénateurs qui se déroulera le 24 septembre 2023.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer les conventions de partenariat et de réciprocité relatives aux modalités de frais de scolarité et de restauration des élèves inscrits au dispositif ULIS, avec les communes concernées.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition des équipements municipaux avec les partenaires concernés.

DÉCIDE à l'unanimité de candidater à l'appel à projets « restauration collective bio et locale » lancé par la Métropole du Grand Paris.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention d'engagement au titre de la mise en place

d'un outil métropolitain de supervision énergétique des bâtiments publics et tout acte afférent.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention de collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie.

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion au SMOYS des communes d'Etiolles, des Ulis, de Saint-Pierre-du-Perray, de Viry-Châtillon, de Villabé et de Villeneuve-le-Roi.

FIXE par 23 voix pour et 5 voix contre les tarifs des prestations municipales à compter du 1^{er} septembre 2023.

APPROUVE par 23 voix pour et 5 abstentions la cession de la parcelle sise 12 rue des Marronniers, cadastrée AC693.

APPROUVE à l'unanimité pour l'année 2023 l'ensemble des dispositions relatives aux avantages en nature.

DÉCIDE à l'unanimité de créer un emploi permanent à temps complet d'Ingénieur Territorial.

Conseil municipal du 22 mai

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Alexandre Miranda**

Présents ou représentés : **29 élus**

END ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOTE par 24 voix pour et 5 abstentions pour l'année 2023, les taux de fiscalité locale.

APPROUVE à l'unanimité la conformité du Compte de Gestion 2022 du comptable de la commune avec les écritures de la comptabilité administrative.

ADOpte par 23 voix pour et 5 abstentions le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2022. *(Conformément à la loi Madame le Maire ne prend pas part au vote).*

DÉCIDE par 24 voix pour et 5 abstentions d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2022.

Retrouvez toutes les délibérations
sur paray-veille-poste.fr

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



LES SÉNATORIALES

Qui sont-ils et comment sont-ils élus ?

Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 9 juin 2023, les délégués des conseils municipaux ont été désignés pour former une grande partie du collège électoral chargé d'élire 170 sénateurs le 24 septembre 2023. Pour notre Ville, il y aura 15 délégués titulaires et 4 suppléants.

Les sénateurs sont élus pour six ans. Durant cette période, les sénateurs ne peuvent être "renvoyés". En effet, à la différence de l'Assemblée nationale, le Président de la République ne peut pas dissoudre le Sénat, c'est-à-dire demander de nouvelles élections pour que de nouveaux sénateurs soient élus.

PAR QUI SONT-ILS ÉLUS ?

On dit que les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Ils ne sont pas élus directement par les Français, mais par environ 162 000 « grands électeurs » élus, eux, par l'ensemble des citoyens. Ce sont les maires, les conseillers municipaux, les députés...

QUELS RÔLES ONT LES SÉNATEURS ?

Les sénateurs votent les lois et contrôlent le gouvernement. Élus par le « collège électoral », lui-même élu par l'ensemble des Français, ils représentent les collectivités territoriales et examinent les projets de loi ayant pour principal objet leur organisation.

Les sénateurs disposent des mêmes pouvoirs que les députés, à l'exception que le Sénat n'a souvent pas le dernier mot en cas de désaccord avec l'Assemblée nationale (sauf pour les lois constitutionnelles et organiques qui nécessitent l'accord des sénateurs).

<https://www.essonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections/Elections-senatoriales-2023>

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi: de 13h30 à 18 heures
- Samedi: de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Romy Mathieu le 14/05/2023

Léa Chertouh le 18/05/2023

Gina Catenacci le 29/05/2023

FÉLICITATIONS À...

Diego Forte et Julia D'Agostini

le 15/04/2023

Oussama Chahban et Oumayma Krifa

le 13/05/2023

Christophe Sawirs et Sandra Mankarious

le 13/05/2023

Frédéric Dos Santos

et Diana Fernandes Couto

le 06/06/2023

Grégoire Guarino et Amandine Sulski

le 17/06/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Christine Gouget épouse Déprez

le 19/05/2023

Albert Herguez

le 27/05/2023



Fête DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

10H - 18H

Parc Gaston-Jankiewicz

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE



@VilledParayVieillePoste

paray-vieille-poste.fr

+ d'infos :
Service Administration
et Partenariats
01 60 48 80 65